

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ProfiTec P866 Grundhärter LH

UFI: AN7X-VVRH-UM1F-DPRX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Couche de fond à base de solvants

Utilisations déconseillées

Néant, utilisation conforme aux fins

Utilisations identifiées pertinentes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------|------------------------------------|----------------------------|
| Société: | Meffert AG Farbwerke | |
| Rue: | Sandweg 15 | |
| Lieu: | D-55543 Bad Kreuznach | |
| Téléphone: | +49 671 870-303 | Téléfax: +49 671 870-397 |
| E-mail: | info@meffert.com | |
| Interlocuteur: | Département des Regulatory Affairs | Téléphone: +49 671 870-310 |
| E-mail: | SDB@meffert.com | |
| Internet: | www.profitec.de | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (3) 883 737 37 Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226
Skin Irrit. 2; H315
Eye Dam. 1; H318
STOT SE 3; H335
STOT SE 3; H336

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

isobutanol

Mention d'avertissement: Danger**Pictogrammes:****Mentions de danger**

| | |
|------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 2 de 11

Conseils de prudence

| | |
|----------------|--|
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|---------|---|--------------|------------------|-------------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) | | | |
| 78-83-1 | isobutanol | | | 85 - < 90 % |
| | 201-148-0 | 603-108-00-1 | 01-2119484609-23 | |
| | Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3, STOT SE 3; H226 H315 H318 H335 H336 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|---------|--|------------|-------------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 78-83-1 | 201-148-0 | isobutanol | 85 - < 90 % |
| | par inhalation: CL50 = > 24 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 2830 mg/kg | | |

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des mesures de premiers secours
Indications générales

Enlever les vêtements contaminés. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Traitement médical nécessaire. Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Se laver immédiatement avec: Eau Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 3 de 11

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les hydrocarbures aliphatiques sont, suivant les sources littéraires, peu irritants pour la peau et les muqueuses, dégraissent la peau, sont narcotiques. En cas d'influence directe sur les tissus pulmonaires (p.ex. par aspiration), risque de pneumonie. Par exposition directe au tissu pulmonaire (par exemple par aspiration), une pneumonie est possible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool., Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction, Brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. Prévoir un dispositif de réfrigération de secours pour le cas d'un incendie environnant. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Evacuation: voir rubrique 13

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. aucune

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13 aucune

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 4 de 11

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Ne pas respirer les poussières de ponçage. Utiliser une protection respiratoire adéquate

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des radiations solaires directes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Couche de fond à base de solvants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|---------|---------------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 78-83-1 | Alcool isobutylique | 50 | 150 | | VME (8 h) | |

Valeurs de référence DNEL/DMEL

| N° CAS | Désignation | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|---------------------------------|-------------|-------------------|------------|-----------------------|
| 78-83-1 | isobutanol | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | local | 310 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par voie orale | systémique | 25 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par inhalation | local | 55 mg/m ³ |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 5 de 11

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | Valeur |
|---|-------------|--------------|
| Milieu environnemental | | |
| 78-83-1 | isobutanol | |
| Eau douce | | 0,4 mg/l |
| Eau de mer | | 0,4 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 1,52 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,152 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 10 mg/l |
| Sol | | 0,0699 mg/kg |
| Air | | 11 mg/l |

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Respectez la règle 192 du BG «Utilisation de la protection des yeux et du visage». Utiliser lunettes de protection étanches.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Respecter la règle BG 195 "Utilisation de gants de protection". Matériau approprié: Nitril. Epaisseur de matière 0,15 mm, Temps d'infiltration >480 min. Si nécessaire, utiliser des sous-gants en coton.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement de protection léger.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Respectez la règle BG 190 "Utilisation d'un appareil respiratoire". Une protection respiratoire est nécessaire lors de: procédé de pulvérisation. Appareil filtrant combiné

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|---|
| L'état physique: | Liquide |
| Couleur: | voir la couleur sur l'étiquette d'emballage |
| Odeur: | comme: Solvants/Dilutions |

Testé selon la méthode

| | |
|--|---------------|
| Point de fusion/point de congélation: | non déterminé |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 120 °C |
| Inflammabilité | |

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 6 de 11

| | |
|--|----------------------------|
| solide/liquide: | non applicable |
| Limite inférieure d'explosivité: | non applicable |
| Limite supérieure d'explosivité: | non déterminé |
| Point d'éclair: | 28 °C ASTM D 6450 |
| Température de décomposition: | non déterminé |
| pH-Valeur: | 8,5 - 8,5 |
| Viscosité cinématique: | < 20,50 mm ² /s |
| Hydrosolubilité: | insoluble |
| Solubilité dans d'autres solvants non déterminé | |
| La vitesse de dissolution: | non applicable |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé |
| Pression de vapeur: (à 20 °C) | >0,1 hPa |
| Densité: | 0,83 g/cm ³ |
| Densité de vapeur relative: | non déterminé |

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

| | |
|---|----------------------------|
| Combustion entretenue: | Combustion auto-entretenue |
| Température d'inflammation spontanée solide: | non déterminé |
| gaz: | non déterminé |
| Propriétés comburantes Non comburant. | |

Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Taux d'évaporation: | non déterminé |
| Épreuve de séparation du solvant: | <3% |
| Teneur en corps solides: | non déterminé |
| Point de sublimation: | non applicable |
| Point de ramollissement: | non applicable |
| Point d'écoulement: | non applicable |
| Durée d'écoulement: | 14 se |

Information supplémentaire

aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la chaleur et du gel. Ne pas laisser sécher le produit.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant, Acide

10.6. Produits de décomposition dangereuxEn cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Dans certaines conditions d'incendie,

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 7 de 11

des traces d'autres produits toxiques ne peuvent être exclues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| N° CAS | Substance | | | | |
|---------|-------------------------|-------------------|--------|--------|----------|
| | Voie d'exposition | Dose | Espèce | Source | Méthode |
| 78-83-1 | isobutanol | | | | |
| | orale | DL50 > 2830 mg/kg | Rat | | OCDE 401 |
| | cutanée | DL50 > 2000 mg/kg | Rat | | OCDE 402 |
| | inhalation (4 h) vapeur | CL50 > 24 mg/l | Rat | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (isobutanol)
Peut provoquer somnolence ou vertiges. (isobutanol)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 8 de 11

| N° CAS | Substance | | | | | |
|---------|-----------------------------------|------------|-----------|--------|-----------------------------------|---------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 78-83-1 | isobutanol | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | 1430 | 96 h | Tête de boule | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r mg/l | 1250 | | Desmodesmus subspicatus | |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | 1439 | 48 h | Daphnia magna (puce d'eau géante) | |
| | Toxicité pour les crustacés | NOEC | 200 mg/l | 21 d | Daphnia magna (puce d'eau géante) | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS | Substance | | | | |
|---------|---|--------|----|--------|--|
| | Méthode | Valeur | d | Source | |
| | Évaluation | | | | |
| 78-83-1 | isobutanol | | | | |
| | OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E | 70-80% | 28 | | |
| | Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). | | | | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|---------|------------|---------|
| 78-83-1 | isobutanol | 0,79 |

12.4. Mobilité dans le sol

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement. aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Remettre les restes liquides au centre de collecte pour déchets spéciaux. Les résidus secs de ce produit peuvent être évacués avec les déchets ordinaires.

Code d'élimination des déchets - Produit

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 9 de 11

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Peintures
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 3
Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 163 367 650
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
Catégorie de transport: 3
N° danger: 30
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Peintures
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: III
Étiquettes: 3
Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 163 367 650
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Paint

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 10 de 11

| | |
|---|--------------------|
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 3 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | III |
| Étiquettes: | 3 |
| Dispositions spéciales: | 163, 223, 367, 955 |
| Quantité limitée (LQ): | 5 L |
| Quantité exceptée: | E1 |
| EmS: | F-E, S-E |

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

| | |
|--|-------------|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: | UN 1263 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Paint |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 3 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | III |
| Étiquettes: | 3 |
| Dispositions spéciales: | A3 A72 A192 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): | 10 L |
| Passenger LQ: | Y344 |
| Quantité exceptée: | E1 |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 355 |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | 60 L |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo): | 366 |
| IATA-Quantité maximale (cargo): | 220 L |

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|---------------------------------|-----|
| DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: | Non |
|---------------------------------|-----|

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3, Inscription 40

2010/75/UE (COV): 85,608 % (710,546 g/l)

2004/42/CE (COV): 85,608 % (710,546 g/l)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Information supplémentaire

sensibilisation cutanée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

ProfiTec P866 Grundhärter LH

Date de révision: 18.07.2023

Code du produit: 22002037900000

Page 11 de 11

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Les principales références bibliographiques et sources de données

<http://gisbau.de> <http://www.baua.de>
<https://echa.europa.eu/de/information-on-chemicals>

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification | Procédure de classification |
|---------------------|-------------------------------------|
| Flam. Liq. 3; H226 | Sur la base des données de contrôle |
| Skin Irrit. 2; H315 | Méthode de calcul |
| Eye Dam. 1; H318 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H335 | Méthode de calcul |
| STOT SE 3; H336 | Méthode de calcul |

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Utilisations identifiées

| N° | Court titre | LCS | SU | PC | PROC | ERC | AC | TF | Spécification |
|----|--|-------|----|----|--------|----------|----|----|---------------|
| 1 | Revêtements et peintures, solvants, diluants | PW, C | 19 | 9a | 10, 11 | 10a, 11a | - | - | Sprüh/Rol/St |

LCS: Étapes du cycle de vie

SU: Secteurs d'utilisation

PC: Catégories de produits

PROC: Catégories de processus

ERC: Catégories de rejet dans l'environnement

AC: Catégories d'articles

TF: Fonctions techniques

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)